

Pour renforcer la lutte contre les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent : une commission de propositions et un organe de contrôle indépendant remplaçant Tracfin

La lutte contre les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent doit devenir une priorité du gouvernement. C'est l'appel lancé par Eric Vernier, chercheur à l'Iris (Institut de relations internationales et stratégiques) et spécialiste des questions de blanchiment, dans une « lettre ouverte au nouveau gouvernement ». Il y dénonce les poids économiques faramineux du crime et de la délinquance (7.000 milliards de dollars par an) et de « l'argent gris », soit l'évasion et la fraude fiscale principalement (5.000 milliards de dollars par an). Il explique que « *la taxation des sommes cachées permettrait sans aucun doute de sortir de la crise économique souveraine actuelle* », citant notamment la Grèce en exemple.

Le chercheur dénonce ensuite le manque de moyens attribués à la lutte contre les paradis fiscaux et la perméabilité de l'Etat français aux pressions, illustrée selon lui par la sortie de Panama de la liste noire du gouvernement français en avril 2012. Panama est un pays producteur de pétrole, raison soulevée par Eric Vernier pour expliquer sa sortie de la liste noire.

Eric Vernier en appelle donc au nouveau gouvernement pour agir véritablement contre l'évasion fiscale et l'argent sale. Il demande la création d'une commission « *de réflexion et de propositions* » sur le sujet afin d'élaborer des « *mesures d'éradication de ces dérives* » que sont la corruption, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale.

L'organe de contrôle indépendant remplacerait pour sa part Tracfin (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins), organisme du ministère des Finances chargé de la lutte contre le blanchiment.

Le nouvel organe « *pourra réunir des représentants des associations impliquées dans la lutte contre le crime et des professions assujetties à l'obligation de déclaration de soupçons* ».

Eric Vernier rappelle pour l'occasion qu'« *en 2000, une mission d'information de l'Assemblée nationale, menée par les députés Vincent Peillon et Arnaud Montebourg, aujourd'hui ministres, avait produit un rapport conséquent sur le sujet. L'ensemble de la problématique y avait été abordé de manière sérieuse et approfondie* ».